

ARRETE 2026 - T070

La Maire de la Commune de SAINT GENEST MALIFAUX,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 131.3 et L 131.4 ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande du 14 octobre 2026 de l'entreprise PAYSAGES DU PILAT demeurant 2 rue des frères Jourjon 42660 Saint Genest Malifaux, représentée par M. Robin Glasian ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité des personnes **à l'occasion du stationnement d'une benne lors de travaux au 18 rue du Feuillage 42660 Saint Genest Malifaux.**

A R R E T E :

Article 1^{er} : L'entreprise PAYSAGES DU PILAT est autorisée à occuper le domaine public sur une partie de la route devant le numéro 18 rue du Feuillage 42660 Saint Genest Malifaux, **à l'occasion du stationnement d'une benne lors de travaux, du mercredi 14 octobre 2026 au mercredi 28 octobre 2026.**

Article 2 : Une signalisation adéquate pour les véhicules et les piétons ainsi qu'une pré-signalisation seront installées de part et d'autre de la benne.

Article 3 : Ces signalisations seront mises en place et maintenues par l'entreprise PAYSAGES DU PILAT pendant toute la durée des travaux.

Article 4 : Les emplacements et les abords doivent être tenus propres en permanence.

Article 5 : L'installation d'une benne pour une durée supérieure à 10 jours ouvrés donne lieu à une redevance pour occupation du domaine public calculée comme suit :

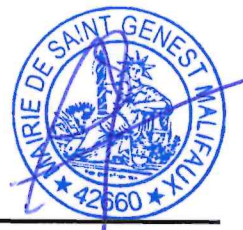
15,00 euros par jour ouvré

Article 6 : L'entreprise PAYSAGES DU PILAT, Madame la Responsable des Services Techniques, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de SAINT GENEST MALIFAUX sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LYON, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à SAINT GENEST MALIFAUX, le 14 octobre 2026

La Maire
Geneviève MANDON



Mairie

1 place de l'Hôtel de Ville - 42660 SAINT GENEST MALIFAUX

Tél. : 04 77 51 20 01

Mail : mairie@st-genest-malifaux.fr - Internet : www.st-genest-malifaux.fr